



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

**Direction Régionale
et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt d'Île-de-France**
*Service Régional de l'Information
Statistique et Economique*



FranceAgriMer



RNM
RÉSEAU
DES NOUVELLES
DES MARCHÉS

Note de conjoncture hebdomadaire

Principaux cours et situation des marchés de gros à Rungis

Samedi 08 décembre 2018

Semaine 49

Lundi 03 décembre 2018

au

Samedi 08 décembre 2018

**Centre régional d'Île-de-France
du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM)**

10, rue du Séminaire 94516 RUNGIS cedex

Tél. : 01 41 73 48 03

Mél : SRISE.DRAAF-ILE-DE-FRANCE@agriculture.gouv.fr

FRUITS ET LEGUMES

Les mouvements sociaux perdurent et ont une incidence non négligeable sur l'activité commerciale et sur le rythme des apports. Les délais de livraisons s'allongent et sont dommageables pour les ventes. Quant à la consommation, les conséquences sont également sensibles avec un ralentissement des achats, particulièrement sur le commerce intra muros. Une grande partie des opérateurs de marché subissent cette situation et les chiffres d'affaires commencent à s'en ressentir.

En légumes, les prix se rajustent à la baisse en chou-fleur, brocolis et poireau. Les produits espagnols tels que courgette et poivrons sont également plus abordables, alors que les prix restent soutenus en aubergine. Les cours de l'avocat continuent à progresser avec une baisse de l'offre chilienne. Pour les salades, les disponibilités sont mesurées dans le Sud-est et les cours s'orientent à la hausse.

En fruits, les agrumes sont maintenant plus recherchés et, malgré une persistance des aléas qualitatifs, les cours sont mieux orientés. La demande s'intéresse également plus volontiers à l'offre de produits exotiques dont les disponibilités restent larges.

LÉGUMES

AUBERGINE : les disponibilités espagnoles sont plus mesurées et la demande reste assidue pour ce produit. Les cours se raffermissent (+ 21,6 %).

AVOCAT : la campagne chilienne commence à décliner. L'avocat du Chili, avec une bonne qualité (excellent taux de gras) et une offre en baisse, voit ses cours s'élever (+ 6,7 %). L'avocat d'Espagne, moins recherché, s'échange cependant à des cours similaires à celui du Chili.

BROCOLI : à l'issue de la campagne française, la demande reste faible et l'offre espagnole suffit amplement à satisfaire la demande sur le marché. Les cours s'orientent à la baisse (- 13,2 %).

CHOU-FLEUR : l'offre reste stable face à une demande moins intéressée. Les cours s'orientent à la baisse (- 23,3 %).

CHAMPIGNONS SYLVESTRES : le cèpe en provenance d'Europe de l'Est s'échange à des prix bas en raison de sa qualité aléatoire (environ 15 euros/kilo). La chanterelle voit ses cours s'orienter à la baisse. L'offre reste stable face à une demande moins motivée. Les cours sont reconduits pour le pied de mouton et la trompette de la mort. Les premières truffes sont mises en marché ; les lots de tuber melanosporum du Périgord se négocient aux alentours des 900 €/kg.

COURGETTE : l'offre et la demande s'équilibrent. Les cours sont maintenus, sauf pour la courgette verte qui subit une baisse de - 13,8 %.

EPINARD : la campagne régionale touche à sa fin. La production du Sud-est prend le relais, l'offre est plus faible face à une demande toujours très intéressée. Les cours subissent une forte hausse (+ 25 %).

ENDIVE : l'offre reste stable face à une demande qui progresse cette semaine. Ce produit à connotation hivernale voit ses cours légèrement augmenter (+ 3,9 %).

MARRON : le marron chinois domine le marché. Sa bonne qualité et son prix attractif lui permettent malgré un marché tendu de maintenir ses cours.

POIVRON : cette semaine, la demande se stabilise face à une offre large. L'Espagne prédomine le marché et voit ses cours décliner légèrement.

POIREAU : la concurrence entre les différents bassins de production est répercutée sur les prix de ce produit. L'offre est plus large face à une demande moyenne ce qui entraîne une baisse des cours (- 8,6 %).

POMME DE TERRE : dans un contexte d'offre qui se maintient, les cours sont reconduits face à une demande routinière.

RADIS : les apports sont faibles face à une demande motivée cette semaine. Les cours connaissent une hausse de + 8,7 %.

TOMATE : suite à des problèmes logistiques, l'offre pour la tomate d'Espagne est faible. Les prix restent soutenus en tomate ronde quelque soit la provenance. Les cours évoluent à la baisse pour les tomates cerises.

SALADE : les disponibilités en provenance du Sud-est approvisionnent majoritairement le marché et leurs cours sont en hausse. L'offre est en baisse cette année suite aux difficultés climatiques face à une demande constante. Les prix sont baissiers en fin de semaine pour l'iceberg.

FRUITS

ANANAS : les apports d'ananas avion sont toujours plus recherchés à cette époque de l'année. Les fruits sont expédiés en fonction des besoins de la demande et les cours sont souvent de bonne tenue. Ce marché de niche (0,5 % des volumes d'ananas importés par bateau) était jusque-là dominé par la variété cayenne lisse principalement exportée par les origines africaines (Bénin, Cameroun, Ghana, Guinée). Depuis quelques années, la variété « pain de sucre » tend à éroder les parts de marché de cette variété et la reconfiguration du marché de l'ananas avion ne s'arrête pas là puisque la variété sweet (MD2) qui jusqu'à présent se cantonnait au maritime tend à s'implanter elle aussi sur l'aérien. Les nombreux aléas qualitatifs, le manque de fiabilité de l'offre africaine mais également une plus grande exigence européenne sur le respect des LMR sur ethrel* permettent aux opérateurs d'Amérique Centrale (Costa Rica, Cuba, Panama, république Dominicaine) de prendre pied sur ce marché. Coté pays africains, seul le Ghana parvient à se placer sur ce créneau.

BANANE : la tendance reste inchangée. Malgré de moindres volumes en provenance des origines « dollar », les prix se maintiennent sans plus au regard d'une baisse de fréquentation des lieux de vente et surtout de la grande distribution.

CERISE : les lots de cerises en provenance de l'Hémisphère Sud (par avion du Chili, Argentine) intéressent la demande mais les cours sont élevés et âprement discutés. Les prix oscillent entre 8,00 et 18,00 €/kg.

FRAISE : les cours sont plus soutenus pour l'ensemble de la gamme des fruits rouges, notamment en mûre et en groseille. En fraise les disponibilités belges sont moins volumineuses et les prix sont soutenus (+ 6,2 %). Ce déficit d'offre est une aubaine pour les importateurs de fraise ronde d'Egypte qui se négocient à prix attractifs.

KIWI : la campagne française se développe mais se retrouve en compétition avec la Nouvelle Zélande qui joue les prolongations. La Grèce et l'Italie proposent également leurs produits qui se négocient à prix compétitifs. Les producteurs français s'inquiètent par ailleurs d'un phénomène qui prend de l'ampleur : la francisation par des importateurs peu scrupuleux (4000 à 5000 tonnes de kiwis italiens francisés auraient ainsi été écoulés en 2017 sur le sol français). L'IKO (Organisation internationale du kiwi) réunie en septembre dernier s'alarme de cette situation qui risque à terme de déstabiliser la production française.

LITCHI : les disponibilités s'élargissent et trouvent difficilement à se commercialiser face à une demande encore timide pour les produits festifs. Les lots de litchis branchés de l'Île Maurice (- 18,4 %) et de Madagascar se négocient à la baisse. Les litchis branchés et bouquets de l'Île de la Réunion (- 14,5 %) subissent la même tendance même si le différentiel de prix reste à leur avantage. Quelques lots de litchis avion sud-africains en vrac se négocient à des prix encore plus attractifs (- 20,5 %). Les navires affrétés par les importateurs en provenance de Madagascar prennent un peu de retard et leurs cargaisons ne seront pas mises en marché avant le 12 décembre.

MANGUE : *avion* : les stocks brésiliens sont encore nombreux et s'écoulent à prix attractifs au regard de la maturité des lots (- 10,2 %). Les mouvements sociaux perdurent au Pérou,

et les envois vers l'Europe restent limités (+ 9,4 %). **Bateau** : l'offre reste suffisante mais les marchandises sont, dans l'ensemble, assez peu colorées et, malgré un différentiel de prix important avec la mangue avion, ces marchandises plutôt destinées aux programmes promotionnels de la grande distribution peinent à s'écouler sur le marché de gros.

POMME : peu d'évolution sur ce marché. Les variétés club telles que pink lady, tentation, jazz, joya et consort sont plus recherchées à cette époque de l'année. Les cours sont reconduits pour une grande partie de la gamme.

POIRE : Les cours sont reconduits pour l'ensemble de la gamme. La concurrence des pays du Benelux reste forte en comice et conférence. Les poires abate fetel d'Italie font leur entrée sur le marché mais contrairement au Sud de la France, les consommateurs du Nord de la France ne s'enthousiasment guère pour cette variété qui prédomine dans l'éventail variétal de notre voisin transalpin (330 000 t d'abate pour une production annuelle de 750 000 t)

RAISIN : les derniers lots de muscat de Hambourg se négocient à prix élevés. L'offre de raisin italien décline également et les belles marchandises sont revalorisées à l'instar des lots d'aledo d'Espagne.

AGRUMES

CITRON : les cours sont en recul pour les marchandises d'Espagne. Quelques apports de citron français (Nice, Menton) sont commercialisés à prix élevés environ 4,50 €/Kg.

CLÉMENTINE : les disponibilités espagnoles sont larges et le contexte commercial reste difficile ; les cours sont difficilement soutenus (- 11 %). Même tendance pour les produits marocains dont l'offre s'élargit. Dans ce contexte peu favorable, les mises en avant de la grande distribution permettent de redonner un peu de dynamisme au marché de la clémentine corse en fin de semaine. Premières commercialisations de clemenvilla d'Espagne.

ORANGE : le segment des oranges à jus reste faiblement approvisionné. En orange de table, la naveline d'Espagne est maintenant plus largement disponible. Les cours sont orientés à la baisse (- 11 %) face à une demande peu enthousiaste. Les petits calibres dont les volumes sont majoritaires sont particulièrement difficiles à écouler.

*L'éthéphon (Ethrel) est un éthylène de synthèse utilisé pour accélérer la croissance et la coloration de beaucoup de fruits et légumes dont l'ananas qu'il colore en jaune ou jaune-orangé. Utilisé en quantité excessive, il peut être cancérigène ou corrosif pour les muqueuses.

<i>Les prix sont en €HT</i>	prix moyen	varia. en %
Salades		
ENDIVE Nord-Picardie extra colis 5kg : le kg	2,14	+3,9 %
LAITUE pommée France cat.I +400g colis de 12 : les 12 pièces	12,20	+27,1 %
Légumes et herbes aromatiques		
AIL blanc sec Espagne cat.I 60-80mm sac 5kg : le kg	2,40	=
AIL violet sec France cat.I 60-80mm : le kg	4,80	=
Légumes fruits et graines		
AUBERGINE Espagne cat.I : le kg	2,14	+21,6 %
AVOCAT Hass Chili colis de 16 : les 16 pièces	15,90	+6,7 %

AVOCAT Hass Espagne colis de 16 : les 16 pièces	15,50	+1,1 %
CONCOMBRE Espagne cat.I 500-600g colis de 12 : la pièce	0,63	=
COURGETTE verte Espagne cat.I 14-21cm : le kg	1,62	-13,8 %
HARICOT VERT vert Kenya extra très fin : le kg	5,50	=
TOMATE ronde Espagne grappe cat.I : le kg	1,50	+8,7 %
TOMATE ronde Maroc cat.I 57-67mm : le kg	1,12	-4,3 %
Légumes tubercules, racines		
CAROTTE France cat.I sac 10kg : le kg	0,60	=
POMME DE TERRE basique div.var.cons France lavée cat.I 40-70mm sac 10kg : le kg	0,50	=
Légumes verts, tiges		
CHOU FLEUR France couronné cat.I gros : les 6 pièces	6,90	-23,3 %
POIREAU France cat.I : le kg	1,28	-8,6 %
Fruits secs		
NOIX AOC Grenoble sèche France cat.I +32mm : le kg	4,70	=
Baies, petits fruits		
FRAISE standard Belgique cat.I barq.500g : le kg	10,20	+6,2 %
RAISIN Italia Italie cat.I : le kg	1,50	=
Fruits à pépins		
POIRE Conférence France cat.I 70-75mm plateau 1rg : le kg	1,60	=
POIRE Doyenne du comice France cat.I 80-85mm plateau 1rg : le kg	1,80	=
POMME Gala France cat.I 201/270g plateau 1rg : le kg	1,30	-3 %
POMME Golden colo.1-2 France cat.I 201/270g plateau 1rg : le kg	1,50	=
POMME Granny smith France cat.I 201/270g plateau 1rg : le kg	1,30	-3 %
POMME Reinette grise du Canada France cat.I 201/270g plateau 1rg : le kg	1,70	-2,3 %
Agrumes		
CITRON Espagne cat.I 4(58-67mm) : le kg	1,30	-9,7 %
CLÉMENTINE Corse cat.I 3 : le kg	2,70	-8,2 %
CLÉMENTINE Nules Espagne cat.I 1 : le kg	1,10	-11,3 %
CLÉMENTINE Nules Espagne cat.I 2 : le kg	1,00	-12,3 %
CLÉMENTINE Nules Espagne extra 2 colis 10kg : le kg	1,40	-4,1 %
ORANGE Naveline Espagne cat.I 3(81-92mm) : le kg	0,80	-11,1 %
POMELOS rose Floride colis de 48 : le kg	2,00	=
POMELOS rose Turquie colis de 40 : le kg	0,95	-2,1 %
Fruits exotiques et autres		
ANANAS Sweet Costa-Rica cat.I B(1100-1500g) bateau conteneur : le kg	0,85	=
BANANE Amérique centrale extra : le kg	0,90	=
BANANE DOM extra : le kg	0,90	=
LITCHI Afrique du sud avion : le kg	6,07	-20,5 %
LITCHI Réunion branche avion : le kg	8,88	-14,5 %
MANGUE Kent Brésil avion : le kg	4,40	-10,2 %

BOEUF vache (quartier avant) France cat. R : le kg	3,00	3,00	3,00	3,10	3,10	3,04	+1,3 %
MIN Rungis Veaux (code 158) stade Gros							
Bovins							
VEAU (basse) rose clair U.E. cat. R : le kg	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	+2 %
VEAU (basse) rose France cat. R : le kg	4,70	4,70	4,70	4,70	4,70	4,70	+1,7 %
VEAU (carcasse) blanc France cat. U : le kg	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	=
VEAU (carcasse) rose clair U.E. cat. R : le kg	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40	=
VEAU (carcasse) rose France cat. R : le kg	4,60	4,60	4,60	4,60	4,60	4,60	=
VEAU (pan) rose clair U.E. cat. R : le kg	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	=
VEAU (pan) rose France cat. R : le kg	8,10	8,10	8,10	8,10	8,10	8,10	=
MIN Rungis Ovins (code 159) stade Gros							
Ovins							
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) ciré 16-22 kg France cat. U : le kg	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	-0,9 %
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) ciré 16-22 kg U.E. cat. U : le kg	5,80	5,80	5,80	5,80	5,80	5,80	-1,4 %
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) couvert 16-22 kg France cat. E : le kg	6,80	6,80	6,80	6,80	6,80	6,80	-1,2 %
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) couvert 16-22 kg U.E. cat. E : le kg	5,40	5,40	5,40	5,40	5,40	5,40	-1,5 %
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) gras 16-22 kg France cat. U : le kg	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	-1,4 %
AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) gras 16-22 kg U.E. cat. R : le kg	4,80	4,80	4,80	4,90	4,90	4,84	-0,8 %
MIN Rungis Porc Découpe hebdo (code 168) stade Gros							
Porcins							
PORC (hachage) sans gorge France : le kg					1,27	1,27	=
PORC (jambon) sans mouille France : le kg					2,29	2,29	+0,4 %
PORC (longe) avec travers et palette France : le kg					2,85	2,85	-0,7 %
PORC (poitrine) sans hachage France N.1 : le kg					2,55	2,55	+1,2 %
PORC I.M.R.2003 : indice					121,14	121,14	-0,3 %
MIN Rungis Volailles (code 156) stade Gros							
Ovins							
AGNEAU LAIT (entier) France label rouge : le kg		11,60	11,60	11,60	11,60	11,60	=
Caprins							
CHEVREAU (entier) France : le kg		8,60	8,60	8,80	8,80	8,70	+1,2 %
Volailles							
CANARD de Barbarie (entier) effilé 3 kg et + France standard : le kg		3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	=
COQ (entier) effilé France standard : le kg		2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	=
DINDE (filet) France standard : le kg		4,70	4,70	4,70	4,70	4,70	=
FOIE GRAS canard France extra : le kg		32,50	32,50	32,50	32,50	32,50	=
FOIE GRAS canard France standard : le kg		23,50	23,50	23,50	24,50	23,75	+1,1 %
FOIE GRAS canard U.E. : le kg		22,50	22,50	22,50	22,50	22,50	=
LAPIN (entier) France standard : le kg					5,80	5,80	=
PINTADE (entière) prêt à cuire France label : le kg		5,10	5,10	5,10	5,10	5,10	=
POULE (entière) effilé France au sol : le kg		2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	=

POULET (entier) prêt à cuire France label : le kg			4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	=
POULET (entier) prêt à cuire France standard : le kg			2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	=
MIN Rungis Produits tripiers (code 153) stade Gros								
Bovins								
BOEUF (joue noix) : le kg						8,00	8,00	=
BOEUF (langue) coupe suisse France : le kg						7,30	7,30	=
BOEUF (queue) : le kg						6,30	6,30	=
VEAU (cuir) blanc : le kg						6,50	6,50	=
VEAU (foie) blond France : le kg						19,00	19,00	=
VEAU (foie) U.E. : le kg						8,00	8,00	=
VEAU (langue) coupe suisse : le kg						6,50	6,50	=
VEAU (ris) : le kg						30,00	30,00	+3,4 %
VEAU (tête) blanc roulée : le kg						7,50	7,50	=
AGNEAU (coeur) : le kg						3,00	3,00	=
MIN Rungis Gibier (code 165) stade Gros								
Gibiers								
BICHE (dos) U.E. sous-vide : le kg						13,50	13,50	=
CHEVREUIL (gigue) U.E. sous-vide : le kg						13,00	13,00	=
SANGLIER (dos) U.E. sous-vide : le kg						8,50	8,50	=

IMR : (Indice du Marché de Rungis), base 100 au 1^{er} janvier 2003.
(Indice d'un porc reconstitué sortie atelier de découpe)

PRODUITS DE LA MER ET DE L'AQUACULTURE

Après un début de semaine assez atone sous la halle des produits de la mer, les marchés de fin de semaine profitent d'une clientèle plus intéressée. Les acheteurs détaillants sont à la recherche d'un réapprovisionnement complet des étals. Les cours sont fermes malgré une offre largement suffisante.

	prix moyen	varia. en %
MIN Rungis Marée-Fraîche (code 121) stade Gros		
Poissons de mer		
BAR [loup] sauvage de chalut 1-2kg France : le kg	16,50	=
CABILLAUD découpé 3-4kg Import : le kg	8,90	=
CARRELET +600g France : le kg	6,50	=
DORADE grise 800-1000g France : le kg	9,20	=
LIEU noir 2-3kg Import : le kg	3,60	=
LIMANDE-SOLE moyenne France : le kg	12,00	=

LOTTE (queue) 2-4kg France : le kg	17,00	=
MAQUEREAU de chalut moyen France : le kg	2,60	=
MERLAN brillant (entier) de chalut 200-300g France : le kg	2,90	=
MERLU (entier) 2-3kg Import : le kg	6,40	+0,6 %
RAIE (aile) avec peau grosse France : le kg	11,00	=
SARDINE fraîche Bretagne : le kg	2,20	=
SOLE (entière) taille 2 France : le kg	23,00	+0,4 %
Poissons d'eau douce & salmonidés		
SAUMON frais (entier) vidé aquaculture 3-4kg Norvège : le kg	7,00	=
TRUITE col.nat.renforcée (entière) aquaculture France : le kg	6,00	=
Coquillages		
BULOT France : le kg	4,20	=
COQUILLE SAINT JACQUES fraîche entière coraillée France : le kg	3,40	=
MOULE de bouchot France : le kg	2,10	=
Crustacés		
CREVETTE grise triée moyenne U.E. : le kg	14,00	=
LANGOUSTINE fraîche rangée 20-30 pièces/kg Import : le kg	14,00	=
TOURTEAU vivant 500-700g France : le kg	6,00	=
MIN Rungis Marée-Filets (code 502) stade Gros		
Poissons de mer		
CABILLAUD (dos de cabillaud) : le kg	14,50	=
CABILLAUD (filet) 200-300g France : le kg	9,70	=
MERLAN brillant (filet) levé à la main de chalut 200-300g France : le kg	14,00	=

FLEURS COUPÉES

A l'approche des fêtes de fin d'année, le marché connaît une fréquentation plus importante, surtout le jeudi. Les ventes sont nombreuses.

FLEURETTES : *sur le marché de consommation, anémone/renoncule* : la demande est intéressée et s'approvisionne largement. Les produits sont de belle qualité. Les cours sont fermes. **Aster/freesia** : l'offre mise en vente est restreinte mais s'équilibre avec une demande moyenne. Les cours sont peu soutenus.

JACINTHE : les marchés sont actifs, l'offre est conséquente. De nombreuses commandes sont passées pour les semaines à venir. Les cours sont fermes.

GERBERA : la clientèle reste prudente sur son approvisionnement, on observe des invendus à chaque fin de marché. Les cours sont stables, on enregistre des concessions de prix en fin de marchés. **Germini** : la demande est plus marquée pour le petit germini qui est utilisé pour la confection des bouquets à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les cours sont en hausse.

TULIPE : les apports sont importants, les cours sont stables face à une bonne demande.

AMARYLLIS/ANTHURIUM/ORCHIDEES : les disponibilités sont limitées mais suffisent à satisfaire une demande peu présente cette année pour ces produits.

MIMOSA : la demande est prudente, la production est déficitaire et la plupart de la marchandise mise en vente arrive encore verte. Les cours sont stables.

ROSES : les fêtes de Noël approchent, on remarque une clientèle plus intéressée sur les roses de coloris rouges et blanches (avalanche, red-naomie). Les cours se raffermissent. Pour les autres variétés, les cours sont stables.

PRODUITS DE NOEL : nordmann/nobilis et sapins floqués : les produits mis en vente sont de belle qualité. Le branchage est bien vert, les épines sont fermes, tant en nordmann qu'en épicéa ou nobilis dont l'offre s'accroît. La demande est intéressée par ce dernier de couleur vert/bleu. L'offre est conséquente sur l'ensemble de la gamme. Les arrivages sont réguliers. Cette semaine, les transactions sont nombreuses, la demande est plus importante dans les sapins de petites tailles 60/80cm et 100/120cm.

BRANCHAGES PEINTS : cette semaine, les ventes sont beaucoup plus dynamiques. Les arrivages sont en retrait par rapport à 2017 (des producteurs ont arrêté leur activité).

	prix moyen	varia. en %
MIN Rungis Fleur coupée carreau producteurs (code 170) stade Production		
Fleurettes		
JACINTHE Ile de France cat.I : le godet	1,20	=
JACINTHE Ile de France extra : le godet	1,30	=
MIN Rungis Fleur de gros (code 122) stade Gros		
Grandes Fleurs		
ALSTROEMERIA coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	3,00	=
ARUM calla blanc Pays-Bas extra moyen : les 10 tiges	7,00	=
CHRYSANTHÈME Reagan blanc Pays-Bas cat.I botte : les 10 tiges	5,50	-15,4 %
GERBERA coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	5,00	=
GERMINI coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	3,00	+20 %
LILIUM ORIENTAL Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	12,00	=
LILIUM ORIENTAL Pays-Bas extra : les 10 tiges	20,00	=
LISIANTHUS double coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	5,25	-4,5 %
ROSE Avalanche Pays-Bas cat.I 50cm : les 10 tiges	7,25	+11,5 %
ROSE MINI EN BRANCHE Pays-Bas cat.I 50cm : les 10 tiges	6,00	=
ROSE Peach Avalanche Pays-Bas cat.I 50cm botte 10 tiges : les 10 tiges	7,00	=
ROSE Red-Naomie Pays-Bas cat.I 50cm botte : les 10 tiges	6,75	+12,5 %

ROSE Red-Naomie Pays-Bas cat.I 80cm botte : les 10 tiges	11,00	=
TULIPE coloris mélangés Pays-Bas cat.I botte : les 10 tiges	3,00	=
Fleurettes		
ANÉMONE Galillée PACA cat.I +40cm : les 10 tiges	4,00	=
ANÉMONE tetraploïde coloris mélangés PACA cat.I courte : les 10 tiges	3,50	=
ASTER coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 5 tiges	2,50	=
FRÉESIA coloris mélangés Pays-Bas cat.I : les 10 tiges	4,25	-5,6 %
RENONCULE coloris mélangés PACA cat.I +40cm : les 10 tiges	4,50	=
Fleurs exotiques		
AMARYLLIS rouge Pays-Bas cat.I : la tige	2,15	-6,5 %
ANTHURIUM Pays-Bas cat.I colis de 16 : la fleur	1,25	=
ORCHIDÉE Cymbidium Pays-Bas cat.I colis de 6 : la tige	7,50	=
Autres fleurs		
GYPHOPHILE Million star Pays-Bas cat.I : les 5 tiges	3,50	=
Feuillage et sapin de Noël		
GENET Italie cat.I botte 500g : les 500g	4,50	=
MIMOSA Floribunda impérial Italie cat.I botte 400g : les 10 tiges	5,00	=
SAPIN DE NOËL Epicea coupé France cat.I 150-175cm : la pièce	12,00	=
SAPIN DE NOËL Epicea coupé France cat.I 175-200cm : la pièce	18,00	=
SAPIN DE NOËL Nordmann coupé Danemark cat.I 150-175cm : la pièce	20,00	=
SAPIN DE NOËL Nordmann coupé Danemark cat.I 175-200cm : la pièce	28,00	+27,3 %



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER




RNM

RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS

RESEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS

 10, rue du Séminaire 94516 RUNGIS CEDEX

@ : SRISE.DRAAF-ILE-DE-FRANCE@agriculture.gouv.fr

 : (33) 01 41 73 48 03
 Fax : (33) 01 41 73 48 46

Synthèse réalisée par le Centre RNM de Rungis - DRIA AF - SRISE Ile-de-France

Directrice de la publication :
Anne BOSSY

Rédactrice en chef :
Marie-José PETIT

Maquette : Mireille HAVEL

Rédacteurs : Eric ENGEL, Martine ANDRAL, Nathalie TOUSTOU (fruits et légumes), Franck LEMAITRE, Alain MESRINE (œufs et produits carnés), Nicolas HENRY (produits de la mer et de l'aquaculture), Martine SAULNIER (fleurs coupées)

Nos sites :

Les dernières cotations disponibles peuvent être consultées sur :
<http://www.RNM.franceagri.fr>

Les dernières publications du centre RNM de Rungis peuvent être consultées sur :
<http://driaaf.ile-de-France.agriculture.gouv.fr>
rubrique : Chiffres et publications/Cotations et prix

**Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source :
FranceAgriMer/RNM Rungis**